

RÈGLES À SUIVRE À LA BIBLIOTHÈQUE

■ À l'école Paul-Bruchési, les usagers s'engagent à respecter les règlements de la bibliothèque pour créer une atmosphère calme et propice à la lecture.

■ Les usagers doivent contribuer au maintien de l'ordre et de la propreté des lieux, des équipements et de la collection.





- Tout élève qui fréquente la bibliothèque doit être accompagné d'un enseignant ou d'un adulte.

- Les livres retournés doivent être classés par numéro de référence et disposés convenablement sur l'étagère prévue à cet effet.

- Les livres qui demandent réparation doivent être rangés dans l'armoire prévue à cet effet.



- Les élèves doivent utiliser les fouineurs pour consulter les livres.
 - Après consultation, l'élève doit bien ranger son livre à la place de son fouineur et de façon à ce que le numéro de référence soit visible au bas.
- Seules les bandes dessinées doivent être déposées sur les 2 bibliothèques prévues à cet effet.



AIDE-MÉMOIRE POUR UNE BIBLIOTHÈQUE INFORMATISÉE

- Des pastilles de couleurs identifient les ouvrages réservés aux différents groupes d'âge:
 - préscolaire et 1re année
 - mini-romans
 - albums
- Il est important d'utiliser les fouineurs pour faciliter le rangement des livres et d'identifier deux ou trois responsables pour le rangement du mobilier, des livres, etc. après la visite d'un groupe d'élèves à la bibliothèque.
- Il ne faut pas sortir de livre sans qu'il ait été numérisé à l'aide du code zébré.
- Les élèves peuvent emprunter 2 livres par semaine.
- Les adultes peuvent emprunter 40 livres pendant 20 jours.
- Pour les retards de livres, il existe une liste qu'il est possible d'imprimer pour faire le suivi. Dans les cas où les livres ne reviennent pas, il y a également une lettre qui est disponible dans le guide du personnel pour aviser les parents soit du retard ou de la perte d'un livre. à l'ordinateur, en inscrivant le titre de l'ouvrage, le prix de ce dernier apparaît.

